

Anne Zribi-Hertz (Université Paris-8, SFL/CNRS)

Constructions à double « tête prédicative » en haïtien — l'interface syntaxe-morphologie

(GRGC, 22 octobre 2007 : résumé)

Cet exposé présentera à grands traits l'état actuel d'un long travail en cours (en collab. avec H. Glaude) sur un ensemble de constructions haïtiennes qui incluent deux occurrences d'un même lexème qu'en toute première approximation on peut étiqueter une « tête prédicative ». Dans les cas de figure illustrés en (1) la première occurrence du lexème rédupliqué se trouve au-dessus du sujet ; dans les cas illustrés en (2) la périphérie de la phrase n'est pas activée par la réduplication :

(1)a. **Kouri** Jan **kouri** a fè manman li kontan.

'Le fait que Jean ait couru fait plaisir à sa mère.'

b. **Rive** Jan **rive**, Mari sòti.

'Une fois que Jean est arrivé, Marie est sortie.'

c. **Se kouri** Jan **kouri**.

'EVIDEMMENT Jean a COURU.'

(2)a. Jan **kouri** yon bèl **kouri**.

'Jean a couru un bon coup.'

b. Jan **pale** bon **pale**.

'Jean a bien (= en effet) parlé/parlé pour de bon.'

c. Jan **kouri kouri** l.

'Jean a couru ce qu'il avait à courir/a fait son tour en courant.'

Nous cherchons à formuler la description la plus adéquate de ces diverses constructions, sur la base de l'examen de leurs propriétés syntaxiques et sémantiques. Dans cet exposé, le problème de l'interface syntaxe-morphologie sera placé au centre de la discussion : par quel type de mécanisme la grammaire de l'haïtien génère-t-elle deux occurrences identiques du lexème prédicatif ? Nous montrerons en particulier que l'hypothèse d'une règle généralisée de conversion lexicale V>N (qu'on a supposée caractéristique de certains créoles et tout particulièrement de l'haïtien) ne permet pas de rendre compte des constructions en discussion, et soumettrons l'hypothèse qu'une opération morphologique de copie doit intervenir au niveau de l'épel, c'est-à-dire tardivement, sur une structure syntaxique déjà constituée.